

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

COMMUNE DE BATCHAM

CABINET DU MAIRE

(237)699966131/698898903

EMAIL : [communebatcham@gmail.com](mailto:communebatcham@gmail.com)  
[communebatcham@gmail.com](mailto:communebatcham@gmail.com)



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work- Fatherland

WEST REGION

BATCHAM COUNCIL

LORD MAYOR'S CHAMBER

(237) 699966131/698898903

EMAIL :

Maître d'Ouvrage

Maire de la Commune de Batcham

Autorité Contractante:

Maire de la Commune de Batcham

Commission de Passation des Marchés Compétente :  
Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE

N° *014* /AONO/C.BAT/SIGAMP/CIPM/2026 DU *M.06.2026*

POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILERS DE BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE DE  
LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE  
L'OUEST.

FINANCEMENT

FEICOM / COMMUNE DE BATCHAM EXERCICE 2026  
OCTOBRE 2026

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

COMMUNE DE BATCHAM

CABINET DU MAIRE  
(237)699966131/698898903

EMAIL : [communebatcham@gmail.com](mailto:communebatcham@gmail.com)  
[communebatcham@gmail.com](mailto:communebatcham@gmail.com)



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work- Fatherland

WEST REGION

BATCHAM COUNCIL

LORD MAYOR'S CHAMBER  
(237) 699966131/698898903

EMAIL :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° <sup>04</sup> /AONO/C.BAT/SIGAMP/CIPM/2026 du 11/06/2026  
POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE  
BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BATCHAM EXERCICE 2026.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de BATCHAM, Maître d'ouvrage, lance un Dossier d'Appel d'Offres National ouvert, en procédure d'urgence, en vue de l'équipement en mobiliers de bureau de l'hôtel de ville dans la Commune de BATCHAM, Département DES BAMBOUTOS, Région de l'Ouest.

Les caractéristiques techniques desdits mobiliers sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après : bureaux directeur en bois, fauteuils directeurs, classeurs de rangement, salons, téléviseurs, rallonges, chaises visiteur, régulateurs de tension, chaises de secrétaires, bureaux de secrétaires, chaises de réception, armoires de rangement, table de réunion, bureaux en bois pour cadres, tables de conférence, chaises de travail avec accoudoirs, meubles télé, guéridons, fauteuils de bureau, tables de bureau, chaises de banquet, classeurs de bureaux, vidéo projecteur, ensemble sonorisation, cafetières, stores pour baies, réfrigérateur, split, ordinateurs, photocopieur.

3. Délai de livraison des prestations

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 50 000 000 (cinquante millions) francs CFA TTC.

5. Participation

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales ayant les capacités financières requises pour l'exécution de cette commande.

6. Financement

La prestation objet du présent Dossier d'Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) suivant les termes de la convention de financement liant la Commune de BATCHAM au FEICOM dans le cadre du présent projet.

#### 7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

#### 8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de BATCHAM dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

#### 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de BATCHAM, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BATCHAM.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### 10. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de la Commune de BATCHAM, au plus tard le 09/07/2026 à 09 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 04 /AONO/C.BAT/SIGAMP/CIPM/2026 du 11/06/2026  
POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM EN MOBILERS DE BUREAU,  
DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

*"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

#### 11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquitté à la main et timbrée, établie exclusivement par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à un million (1 000 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres accompagnée du récépissé de consignation dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2026 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

L'absence de la caution de soumission délivrée exclusivement par une banque de premier ordre autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagnée du récépissé de consignation dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2026, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La prestation objet du présent Dossier d'Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) suivant les termes de la convention de financement liant la Commune de BATCHAM au FEICOM dans le cadre du présent projet.

#### 7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

#### 8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de BATCHAM dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

#### 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de BATCHAM, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BATCHAM.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### 10. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de la Commune de BATCHAM, au plus tard le 09/07/2026 à 09 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 04 /AONO/C.BAT/SIGAMP/CIPM/2026 du 11/06/2026.

POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM EN MOBILERS DE BUREAU,  
DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

*"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

#### 11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquitté à la main et timbrée, établie exclusivement par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à un million (1 000 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres accompagnée du récépissé de consignation dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2026 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

L'absence de la caution de soumission délivrée exclusivement par une banque de premier ordre autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagnée du récépissé de consignation dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2026, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 12. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO accompagnée du récépissé de consignation dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2026. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 13. Ouverture des offres

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 09/04/26 à 09 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BATCHAM, dans la salle des actes de la Commune de BATCHAM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 14. Critères d'évaluation des offres techniques

### A. Critères éliminatoires :

1. absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
2. absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation dudit cautionnement conformément à la lettre-circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2026 relatives aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics à l'ouverture des offres ;
3. fausse déclaration, pièce falsifiée ;
4. omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
5. note technique inférieure à 80% (au moins 156 « OUI » sur 196) ;
6. absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
7. l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

8. absence de la charte d'intégrité datée et signée;
9. absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
10. avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet financé par le FEICOM (voir Pièce n°15)..

**B. Critères essentiels :**

1. présentation générale de l'offre ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de trois(03) mois.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

**15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Droit de modification des quantités lors de l'attribution du contrat**

Le Maire d'ouvrage lors de l'attribution du contrat, et avant la souscription du contrat par l'adjudicataire proposé par la Commission Interne de Passation des Marchés, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de certaines tâches ou service initialement spécifié dans le devis quantitatif, sans changement de prix unitaires ou autre terme et condition. Le cumul de ces modifications ne devrait pas dépasser 15% du montant TTC proposé.

**17. Additif**

Le Maire de la Commune de BATCHAM se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

**18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MOM/OD.

**19. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de BATCHAM.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM**

(AUTORITE CONTRACTANTE)



**Ampliations :**

- Préfet DES BAMBOUTOS ;
- FEICOM/QUEST (pour Information) ;
- ARMP/QUEST (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM/C-BATCHAM (pour Information) ;
- DDMINMAP/BAMBOUTOS ;
- Affichage ;
- Archive.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

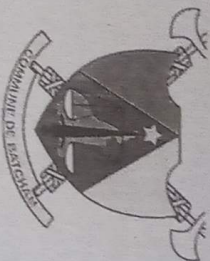
REGION DE L'OUEST

COMMUNE DE BATCHAM

CABINET DU MAIRE

(237)699966131/698898903

EMAIL : [communebatcham@gmail.com](mailto:communebatcham@gmail.com)



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work– Fatherland

WEST REGION

BATCHAM COUNCIL

LORD MAYOR'S CHAMBER

(237) 699966131/698898903

EMAIL :

INTERNAL TENDERS BOARD

NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE  
OF  
No ..... /ONIT/C.BATISGAMP/CIPM/2026  
FOR THE EQUIPMENT OF THE CITY HALL OF FOKOU MUNICIPALITY WITH OFFICE FURNITURE,  
FUNDING: FEICOM AND BATCHAM COUNCIL BUDGET-2026 financial year

1. Purpose

The Mayor of BATCHAM Council, Project Owner, is launching a Call for Tenders for the equipment

of the town hall of the Municipality of BATCHAM, BAMBOUTOS Division, West Region.

The technical characteristics of said office furniture and other equipment is specified in the Call of Tender.

2. Nature of services

The services of this contract consists in the supply, transport under the full responsibility of the co-contractor of the following furniture: wooden director's desks, director's chairs, storage cabinets, lounges, televisions, extensions, visitor chairs, voltage regulators, secretary chairs, secretary desks, reception chairs, storage cabinets, safes, wooden executive desks, conference tables, work chairs with armrests, TV stands, pedestal tables, office armchairs, office tables, chairs banquet, office filing cabinets, video projector, sound system, reception desk, coffee makers, window blinds, refrigerator, split air conditioner, computers, photocopier.

3. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the delivery of the services relating to this invitation to tender shall be (three) 03 months, with effect from the date of notification of the service order to start the execution of the contract.

4. Estimated cost

The estimated cost of this service is CFA F fifty million (50 000 000) C FA TTC.

5. Participation

Participation in this invitation to tender is open to national companies specialized in the field.

6. Funding

The service covered by this Call for Tenders Document is financed by the budget of the Special Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM) in accordance with the terms of the financing agreement binding the Municipality of BATCHAM to FEICOM within the framework of this project.

7. Tender mode

The submission method chosen for this consultation is offline.

8. Consultation of tender file

The physical tender documents may be consulted during working hours at BATCHAM City Hall upon publication of this notice.

It may also be consulted online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website ([www.armac.cm](http://www.armac.cm)) or via any other electronic means of communication indicated by the Contracting Authority.

9. Acquisition of Tender Document

The physical version of the Call for Tender Documents may be obtained during business hours at BATCHAM City Hall, upon publication of this notice, upon payment of a non-refundable fee of one hundred thousand (100 000) CFA francs payable to the Municipal Revenue of the Municipality of BATCHAM.

The electronic version of the documents may also be obtained by free download from the addresses indicated above. However, submission by physical or electronic means is subject to payment of the tender documents purchase fee.

10. Submission of Bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies labelled as such, should reach sealed at the BATCHAM Town Hall, latest on 09/08/2026 at 09 local time and should be labelled as follows:

NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

No. SM/ONIT/C.BATISIGAMP/CPM/2026 OF Alphérette

FOR THE EQUIPMENT OF THE CITY HALL OF FOKOUE MUNICIPALITY WITH OFFICE FURNITURE.

FUNDING: FEICOM AND BATCHAM COUNCIL BUDGET-2026 financial year

*"To be opened only during the opening session"*

11. Provisional Bid Bond

Under penalty of rejection, each bidder must attach to its administrative documents, a bid bond, paid by hand, established exclusively by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the DAO, in an amount equal to one million (1,000,000) CFA francs, valid for thirty (30) days, beyond the deadline for validity of the bids, accompanied by the receipt of deposit of said bond in accordance with Circular Letter No. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2026 relating to the procedures for the constitution, deposit, conservation, release, restitution and realization of guarantees in public contracts.

The absence of the bid bond issued exclusively by a first-rate bank authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public procurement, accompanied by the deposit receipt of said bond in accordance with circular letter No. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2026, will result in the outright rejection of the offer. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

12. Admissibility of Bids

The administrative documents, the technical offer, and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The following will not be accepted by the Project Owner:

- Envelopes bearing the bidder's identity;
- Envelopes received after the submission deadlines;

- Envelopes that do not comply with the submission method.
- Envelopes without indicating the identity of the Call for Tenders;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO or offering only copies.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be submitted in original form or in copies certified by the issuing department or a competent authority (Prefect, Sub-Prefect, etc.), in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be dated less than three (03) months prior to the original bid submission date or have been prepared after the date of signature of the Call for Tenders.

Any bid that is incomplete in accordance with the requirements of the Call for Tenders Documents will be declared inadmissible. This includes the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the Tender Documents, accompanied by the deposit receipt for said bond in accordance with Circular Letter No. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2026. A bid bond produced but having no connection with the relevant consultation is considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

### 13. Opening of bids

The bid opening will take place in one session. The opening of administrative documents, technical, and financial offers will take place on 09/07/26 at 10, local time, by the Internal Public Procurement Commission of the Municipality of BATCHAM, in the meeting room of the Town Hall.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be submitted in original form or in copies certified by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be less than three (03) months old or have been prepared after the date of signature of the Call for Tenders.

In the case of absence or non-compliance of a document in the administrative file when the bids are opened, after a period of 48 hours granted by the Commission, the offer will be rejected.

### 13. Evaluation criteria for technical bids

#### A. Eliminary criteria:

1. Incomplete administrative file not regularized within forty-eight (48) hours;
2. absence of bid bond;
3. False declaration or forged documents;
4. Technical offer less than 80% (at least 156 "YES" out of 196);
5. have been cancelled for default during the execution of a project;
6. Omission in the price list, of a quantified unit price and sous detail des prix;
7. The respect of technical specification;
8. Be on the list of companies suspended by MINMAP (ART 92 OF THE CMP);
9. • Having been terminated for default during the execution of a project financed by FEICOM (see Exhibit 15);
10. No conformity of model of submission.

#### B. Essential criteria :

1. General présentation of bid;
2. Compliance of the equipment to the technical specifications of the Invitation to tender;
3. After-sales service ;
4. Maximum delivery deadline of three (03) months.

Any submission not having obtained a cumulative percentage of 80% of « YES » shall not have its financial bid examined.

**14. Period of validity of bids**

Bidders shall remain committed by their bid for ninety (90) days with effect from the deadline set out for the submission of bids.

offers.

**15. Right to modify quantities on award of contract**

The Employer reserves the right to increase or decrease the quantity of certain tasks or services initially specified in the Bill of Quantities, without any change in unit prices or other terms and conditions, at the time of contract award, and prior to the signing of the contract by the successful bidder proposed by the Internal Contracting Commission. The cumulative amount of such changes should not exceed 15% of the proposed amount inclusive of VAT.

**16. Addings**

The Mayor of the Commune of BATCHAM reserves the right, in case of necessity, to make any other useful subsequent amendment to the present Tender Documents.

**17. Combating corruption and malpractice**

For any denunciation of practices, facts or acts of corruption or bad practices, please call CONAC on number 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, ARMP or MO/MOD.

**18. Further information**

Further information of technical type may be obtained at the BATCHAM Town Hall.

**Ampliations:**

- BAMBOUTOS Senior Divisional Officer;
- FEICOM / WEST (for information);
- ARMP / WEST (for insertion in the JDM);
- CIPM President / C-BATCHAM (for information);
- DDMINMAP/BAMBOUTOS ;
- Display.



THE BATCHAM'S MAYOR  
CONTRACTING AUTHORITY

*Majesté Foussayong*  
*Maitre Tchinda Pierre*  
DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER  
DE L'ORDRE DE LA VALEUR